

Une proposition de Loi pour aider les commerçants victimes de travaux sur la voie publique

[Imprimer](#)

Création : 13 juillet 2012

[Une proposition de Loi pour aider les commerçants victimes de travaux sur la voie publique.](#)

Ce 9 juillet, j'ai déposé à la Chambre une proposition de Loi pour aider les commerçants victimes de travaux sur la voie publique.

Me basant sur la situation vécue par certains commerçants, j'ai estimé nécessaire de permettre à ceux d'entre eux dont le chiffre d'affaire est en baisse à la suite de nuisances provoquées par les travaux sur la voie publique (mais dont l'activité est maintenue sans fermeture), de pouvoir déroger à la règle de fermeture hebdomadaire.

S'agissant d'une proposition qui n'impose rien à personne mais qui autorise simplement les commerçants concernés par les difficultés d'accessibilité liées à un chantier sur la voie publique, j'espère recueillir un large soutien parmi les différents groupes politiques.

De plus, cette mesure, si elle est adoptée, ne coutera rien aux pouvoirs publics !

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site de la Chambre.